

2013

Les fonctionnels propositionnels en amazighe marocain: essai de classification

Larbi MOUMOUCH
doctorant, Université Med V Rabat, Maroc

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

MOUMOUCH, Larbi (2013) "Les fonctionnels propositionnels en amazighe marocain: essai de classification," *Dirassat*: Vol. 16 : No. 16 , Article 14.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol16/iss16/14>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Les fonctionnels propositionnels en amazighe marocain: essai de classification

Cover Page Footnote

1- ce sont les trois critères par F.Bentolila 1981 pour le parler tamazight des Ait Seghrouchen

Les fonctionnels propositionnels en amazighe marocain : essai de classification

Larbi MOUMOUCH

Doctorant

Université Med V Rabat Agdal

Introduction

Le présent article se penche sur la question de la subordination dite circonstancielle en amazighe marocain. Il a pour objet la délimitation de la classe des subordonnants ou fonctionnels propositionnels. Le survol de la notion de subordination en grammaire et linguistique françaises illustre les divergences théorique, descriptive et terminologique. L'étude de ces subordonnants implique donc des critères divers, des approches multiples et des niveaux d'analyse contrastés. Pour aborder cette question, nous avons mis à profit les apports théoriques du fonctionnalisme et les résultats des recherches du domaine amazighe qui lui sont affiliées. Dans cette optique, cet article tente d'identifier ces subordonnants dits circonstanciels et les variations morphologiques non pertinentes qu'ils présentent. Cette identification est fondée sur leur fonctionnement syntaxique relatif aux restrictions aspectuelles (notamment des modalités *ad, lla/ar/da*), l'exclusion de l'indicateur de thème et l'anticipation des satellites. Le recours à ces critères syntaxiques⁽¹⁾ permet de vérifier la validité de ces arguments au niveau interdialectal et le degré d'unité ou de divergence diatopique qui caractérise le fonctionnement des subordonnants en amazighe marocain.

I. La subordination dans les grammaires françaises

La subordination est l'une des problématiques linguistiques qui ont été abordées depuis longue date. Les études sont nombreuses, les approches sont multiples. Certaines ont remis en question les classifications traditionnelles, et proposent des niveaux d'analyse autre que phrastique. Elles intègrent aussi les dimensions énonciatives, discursives et pragmatiques. Benzitoun (2006 : 62) souligne à ce propos que « La notion de subordination est une notion confuse. En fait, la « subordination » a fait débat dans la communauté des grammairiens, quasiment dès sa création ». Par conséquent, selon lui, « Il est néanmoins difficile voire impossible de proposer une définition unique de la « subordination » qui soit partagée par une majorité de linguistes ». Nous donnerons, dans ce qui suit, en guise d'illustration, quelques classifications des subordonnées dans la linguistique française.

(1) Ce sont les trois critères établis par F. Bentolila (1981) pour le parler tamazight des Ait Seghrouchen.
Published by Arab Journals Platform, 2013

L'identification des subordonnées effectuée par K. Sandfeld (1965) et celle de Grevisse dans *Le bon usage* (2008 : 1423-1510) sont presque identique : le mot introducteur ou subordonnant, recours aux critères syntaxiques et sémantiques⁽²⁾; d'où le classement en relatives, conjonctives et circonstancielles ou adverbiales). Wagner et Pinchon (1991 : 558) recourent aux mêmes critères d'identification et distinguent les conjonctives par que, les relatives, les interrogatives indirectes et les circonstancielles.

Lebidois (1971) et Hervé-D Béchade (*Syntaxe du français moderne et contemporain*, PUF, Paris, 1986) distinguent trois systèmes : la parataxe, la coordination et l'hypotaxe. Pour eux la subordination est synonyme de dépendance. Une proposition est dite subordonnée quand elle « est dans une dépendance étroite et rigoureuse par rapport à l'idée énoncée par une autre proposition », dépendance « indiquée, soulignée, par la nature de la conjonction et souvent aussi par le mode du verbe en état de dépendance » (Lebidois 1971 : 227). Leur classement des subordonnées adverbiales est fondé sur des critères sémantiques. Béchade reconnaît lui aussi que la difficulté du choix d'un critère pertinent et convaincant est « un problème délicat à résoudre » (p. 263), il opte pour un classement traditionnel basé sur le sens.

Dans *Grammaire méthodique du français* (1994), Martin R. et al. ont repris la même définition fondée sur la dépendance : Il s'agit d'une « relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée (ou enchâssée) et une proposition, dite principale (ou matrice), dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant. » (p. 482).

Pour opérer une distinction entre juxtaposition, coordination et subordination, ils posent quatre modes de liaisons inter-propositionnels sur la base de trois traits distinctifs (positifs ou négatifs) : (1) la présence d'un élément introducteur caractéristique ; (2) l'identité de statut syntaxique entre les propositions constitutives et la phrase complexe et (3) l'existence d'un rapport de dépendance entre les propositions mises en relation.

Mais ils critiquent à la fois les regroupements traditionnels opérés sur des bases sémantiques et la classification *selon les équivalences catégorielles et fonctionnelles* entre certaines propositions subordonnées et les syntagmes constituants de la phrase simple, avec possibilité de substitution de tels syntagmes (p. 485). Il propose d'autres critères comme la mobilité, l'extraction par c'est ...que, la réponse à une question, l'interprétation sémantique des propositions subordonnées, en particulier leur valeur de vérité et leur statut énonciatif.

(2) Il admet qu'« il est aisé de voir qu'aucun de ces classements ne suffit pas à lui seul » (p. XIII).

Mireille PIOT regroupe une série de critères de différenciation, entre coordination (Conjco) et subordination (Conjs), élaborés dans le cadre des études grammaticales françaises :

1. La réponse à une question posée sur une Conjs : l'opposition entre car (Conjco) et parce que (Conjs) : Pourquoi
2. La permutable adverbiale de la phrase introduite par une Conjs) :
3. la possibilité qu'ont les Conjs d'être précédées d'un certain type d'adverbes alors que cette possibilité est exclue avec les Conjco :
4. la possibilité de coordonner deux phrases introduites par une même Conjs (avec substitution par que) mais non par une Conjco.
5. Trait spécifique des Conjs, la possibilité, pour les phrases coordonnées introduites par une même Conjs, de substituer à la seconde occurrence de la Conjs le morphème que.
6. L'indépendance (en particulier par rapport au V de la principale) de la phrase introduite par la conjonction par rapport à la première phrase, trait commun à la coordination et à la subordination (relatives et complétives vs adverbiales).

Ce bref aperçu montre la complexité de la délimitation de la notion de subordination⁽³⁾. Théorique et conceptuel, ce problème réside aussi dans la terminologie linguistique adoptée : « on a d'un côté un système provenant de la terminologie grecque *parataxe/hypotaxe*, à deux cases, chacune pouvant se décliner en *syndétique / asyndétique*, ce qui fait au final quatre possibilités, et de l'autre un système de terminologie latine *coordination / juxtaposition /subordination* » (Avanzi, M. et all., (2007).

II. Approche fonctionnelle de la subordination :

1. Définition

Le noyau prédicatif, notamment verbal, qui constitue un énoncé minimal, peut recevoir diverses déterminations syntaxiques sous forme d'expansions nominales ou verbales, obligatoires ou facultatives, directes ou indirectes.

(3) Pour une analyse critique détaillée des notions de subordination et de conjonction de subordination, nous renvoyons le lecteur à l'étude de Benzitoun (2006) pour une analyse critique détaillée des notions de subordination et de conjonction de subordination, et au numéro 5 *Subordination et subordinations*, de la revue Travaux linguistiques du Cerlico, 1992.

L'expansion est « tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants ». André Martinet distingue deux types d'expansion : la coordination et la subordination.

Expansion par coordination : elle implique l'identité entre la fonction de l'élément ajouté et celle de l'élément préexistant dans le même cadre⁽⁴⁾ (Martinet, ELG) : un chapeau blanc et bleu ; il vend et achète des meubles.

Expansion par subordination : la fonction de l'élément ajouté n'est pas identique à celle de l'élément préexistant dans le même cadre :

« La subordination est caractérisée par le fait que la fonction de l'élément ajouté ne se retrouve pas dans un élément préexistant dans le même cadre⁽⁵⁾ ».

C'est une définition large qui englobe toute sorte de subordination monématique ou propositionnelle : « on peut subordonner à peu près n'importe laquelle des unités de la 1^{ère} articulation et au-delà (...) Cette définition, comme celle de la coordination élargit considérablement le contenu des concepts traditionnels qui se limitaient à caractériser les propositions » (Mounin : 310).

L'élément subordonné à un noyau peut être : un monème unique autonome (il court vite), un monème unique non autonome (très grand), un syntagme autonome (il part avec des valises), un syntagme prédicatif ou prédicatoïde (il pleure quand elle sort).

Concernant les expansions prédicatoïdes, André Martinet affirme qu'ils « forment une proposition subordonnée constituée d'un prédicatoïde, les éléments qui s'y rattachent et la marque de liaison au reste de la phrase ». Il y a subordination prédicatoïde lorsque, en supprimant ses marques de dépendance, cette proposition apparaît comme un énoncé normal. Contrairement au prédicat qui est indépendant, central et obligatoire, le prédicatoïde est marginal, non obligatoire et dépendant.

Mounin précise qu'il « n'est central qu'à l'intérieur d'une expansion subordonnée au syntagme prédicatif » (Mounin : 268). Cependant, tous les deux peuvent partager « les mêmes types d'expansions, reliés par les mêmes procédés », « quelle que soit la nature [Verbe, Nom] des noyaux syntaxiques en présence » (Chaker, 1983 : 410).

(4) Il y a coordination lorsque la fonction de l'élément ajoutée est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre », c'est-à-dire dans les mêmes rapports avec les autres éléments de l'énoncé, précise G. Mounin dans « le problème des critères d'analyse dans la description fonctionnelle : la coordination », in De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue, J. Martinet, dir., PUF, Paris, 1972, p. 199-210.

(5) George Mounin (1974), Dictionnaire de linguistique, PUF, Paris, p. 310.

2. Les fonctionnels :

Ils désignent dans la conception fonctionnaliste des « *monèmes qui servent à indiquer la fonction d'un autre monème* » (ELG : 112). Ce sont soit « *des monèmes ou des synthèmes qui marquent la nature particulière d'une détermination* » (GFF : 141).

Ils sont de deux types : prépositionnels (prépositions reliant des monèmes), et propositionnels (subordonnants introduisant des propositions). Tous les deux indiquent la nature de la relation entre un noyau (verbal, nominal,...) et un déterminant (monème verbal, nominal,... ou une proposition). Ils « *se distinguent de tous les autres monèmes en ce qu'ils supposent deux autres monèmes en rapport de détermination* » (ELG : 13).

Cette mise en relation facilite leur identification « *puisque'ils réclament toujours, pour apparaître, la présence de deux autres unités entre lesquelles la relation s'établit, et qu'ils sont les seuls à le faire* » (SG : 166), c'est-à-dire une relation entre soit deux monèmes, soit entre deux propositions à noyaux prédicatifs (prédicats et prédicatoïdes).

Les fonctionnels propositionnels « *marquent la nature de la relation entre un déterminant et un noyau, lorsque ce déterminant est une proposition subordonnée* » (GFF : 143).

Opposées aux monèmes coordinatifs, les fonctionnels propositionnels sont des indicateurs de fonction (ELG : 143), « *la fonction de que, dans « tu prétends qu'il pleuvra », de quand, dans « nous partirons quand nous voudrons », est d'indiquer la fonction syntaxique des expansions : il pleuvra et nous voudrons* » (Mounin : 215).

3. La subordination dans les études amazighes :

A des degrés variés, beaucoup de linguistes et chercheurs amazighisants ont abordé, dans la description de l'énoncé prédicatif, les diverses expansions et déterminations du noyau verbal, notamment les propositions : Penchoen, Galand, Leguil, Bentolila, Bary, Bouaoud, Kossmann, Chaker, Souifi, Bouylmani et d'autres. La plupart de ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la théorie fonctionnaliste telle qu'elle est fondée et développée par André Martinet.

Les subordonnées, distinguées en termes de fonctions primaires directes et indirectes, sont abordées en trois temps : d'abord l'inventaire des fonctionnels propositionnels, ensuite la description et l'analyse du fonctionnement syntaxique de ces unités fonctionnelles et enfin leur synthématique.

Bentolila (1981) distingue (1) la subordination parataxique⁽⁶⁾ (prédicatifs juxtaposés sans marque fonctionnelle), en prenant comme critères : le sens, l'absence de pause entre le prédicat (SV1) et le prédicatif (SV2), des critères formels comme l'adjonction de l'adverbe de négation ou d'interrogation au prédicat (SV1), le tour par *ay* ou l'imbrication ; (2) les pseudo-subordonnées, fondées elles aussi sur la parataxe ou juxtaposition de deux prédicats. Sa définition est basée sur « le lien logico-sémantique qui les unit est porté par le seul contexte » (p. 309), et syntaxique : les pseudo-subordonnants, contrairement aux subordonnants, « n'entraînent pas l'exclusion de l'indicateur de thème et n'exercent pas les mêmes contraintes sur la forme du prédicat qu'ils régissent ni sur les places des pronoms personnels (régime indirect et direct) et des modalités d'orientation du procès » (p. 310). C'est le cas de *is* (si), *hLi*, *nTa* (à peine que, dès que), *maḥdd* (tant que) ; et enfin (3) les propositions subordonnées : « des expansions dont le noyau est un prédicatif et dont la fonction est marquée par un subordonnant. Parmi les trois critères que Bentolila a avancés pour différencier pseudo-subordonnants et subordonnants (exclusion de l'indicateur de thème, effacement de la modalité *La* devant AI et anticipation des satellites pronoms personnels régimes et modalités d'orientation *D* et *N*).

Reconnaissant la difficulté de la distinction entre coordination et subordination, Salem Chaker analyse les subordonnées en termes d'expansions prédicatives primaires directes (sans indicateur monématique de dépendance, c'est-à-dire complétives à verbe opérateur) et d'expansions prédicatives primaires indirectes (avec monèmes fonctionnels ou subordonnants propositionnels).

En critiquant les critères des prédécesseurs (Penchoen, Galand, Bentolila), fondés les restrictions⁽⁷⁾ à la combinatoire du verbe conséquent (SV2), il les considère comme des « indices complémentaires » qui s'ajoutent quatre critères principaux de la subordination (1983 : 420) :

- Absence de pause et de chute intonative entre les syntagmes (I) et (II) ;
- Le syntagme (II) peut commuter avec un nominal en fonction d'expansion directe ;
- Le syntagme (II) répond à une interrogation en “*acu*” (quoi) ;
- La permutation de (I) et (II) n'est pas possible sans modification de la structure syntaxique (vs coordination).

(6) Il s'agit de “tours où le sens implique une subordination mais où n'existe aucun fonctionnel subordonnant” (Bentolila: 283).

(7) « Ces limitations étant considérées comme la preuve du rapport de dépendance de (II) vis-à-vis de (I) », il voit que « il n'y a pas de restriction véritablement syntaxiques (...) il y a seulement des incompatibilités et/ou des interdépendances sémantiques entre (I) et (II) » (Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie, 1995 : 86).

Comme c'est le cas des expansions primaires directes ('complétives'), les expansions primaires indirectes posent, aussi et « avec acuité », « le problème de la distinction entre subordination et coordination », et ce « malgré la présence d'un monème grammatical » (Chaker, 1983 : 428). Les critères permettant de différencier coordonnants et subordonnants sont très divergents d'une approche à une autre : sémantique, formel, distributionnel et structural, transformationnel, fonctionnel.

Chaker propose trois conditions pouvant identifier un subordonnant propositionnel⁽⁸⁾ :

- a. Il n'est pas déplaçable à l'intérieur du syntagme prédicatoire (II) ; il est par là même « un indice net de son rôle d'indicateur de relation de (II) par rapport à (I) ;
- b. La mobilité du syntagme prédicatoire (proposition subordonnée), le fonctionnel propositionnel étant un indicateur de fonction, « il autonomise le syntagme (II) qui peut alors être déplacé sans que le sens global ou la structure de l'énoncé en soient affectés » (p. 431).
- c. L'impossibilité de supprimer le syntagme prédicatif (I) sous risque d'avoir un énoncé incomplet (sauf en contexte ou en situation).

Ces tests sont fréquemment utilisés par les linguistes pour différencier coordonnants et subordonnants. Comme l'affirme D. Leeman (2002 : 76), la subordonnée circonstancielle est « supprimable, déplaçable, emphatisable au moyen de c'est... que et son déplacement ne peut dépasser la conjonction qui introduit la phrase en cas de subordination ». On peut regretter ici le fait que Chaker (1983, 1995) n'a pas mis à l'épreuve⁽⁹⁾ les critères syntaxiques élaborés par Bentolila, pour en valider ou infirmer l'efficacité et la pertinence dans les données du kabyle.

III. Classification des fonctionnels propositionnels de l'amazighe

La présente étude des subordonnants en amazighe s'inscrit dans le cadre théorique fonctionnaliste. Celui-ci constitue le modèle linguistique qui a été le plus investi dans la description des données linguistiques de l'amazighe. En plus de ce cumul théorique et pratique, il a le mérite de fonder l'analyse des données sur le critère syntaxique, sans pour autant évacuer la dimension sémantique, intégrée en termes d'axiologie.

(8) Par opposition aux « déterminants autonomes de phrase ('connecteurs') » (1983 : 432).

(9) Contrairement à la démarche de Lahoucine Bary BARY, Lahoucine (1983), Etude syntaxique d'un parler de la langue tamazight: le tachelhit d'Inezgane, Souss Maroc: approche fonctionnelle, Mémoire de DES, Université Med V, Rabat.

Notre propos est ici de présenter une classification des unités linguistiques dites subordonnantes selon leur comportement syntaxique. De ce fait, nous opérerons des regroupements de ces formes selon des critères syntaxiques bien déterminés. Le corpus à analyser comprend les données des trois variantes de l'amazighe : tachlhit, tamazight et tarifit. Le cadre limité de cet article ne nous permettra pas d'aborder en détail les propriétés syntaxiques de ces fonctionnels propositionnels. C'est pourquoi nous nous limiterons ici à l'identification et à la morphologie de ces unités linguistiques.

1. Identification des fonctionnels propositionnels de l'amazighe :

Les fonctionnels subordonnants indiquent la fonction du prédicatoire. Ce dernier peut être verbal ou non verbal. On peut les identifier par un test interrogatif dans la mesure où ils répondent, pour la plupart d'entre eux, à une question spécifique. En outre, le critère 'sémantique', auquel recourent la plupart des grammaires, permet d'établir une classification relativement nette, mais il ne résout pas à lui seul le problème des chevauchements et de plurifonctionnalité de certains subordonnants.

Il faudrait donc recourir à des critères syntaxiques rigoureux et pertinents, à même de discriminer ces unités fonctionnelles, de distinguer les subordonnants des coordonnants. Dans cette perspective, nous nous baserons sur les critères syntaxiques posés par Bentolila (1981) qui a établi une classification des subordonnants sur la base de trois critères : l'exclusion de l'indicateur de thème, l'effacement de la modalité « lla » (ou « ar », « da ») de l'aoriste intensif (inaccompli) et l'anticipation des satellites (pronoms régimes directs ou indirects et les modalités d'orientation spatiale).

1.1. La première sous-classe :

La première sous-classe de subordonnants est définie d'après son emploi obligatoire avec la modalité du non-réel « ad » et sont donc compatibles avec l'aoriste. Elle comprend *bac*, *afad*, *ħma*, *maħnd*, *tafa*, *aka*, *amnn* (afin que, pour que), *dat*, *qbl* (avant que), *urya* (de peur que), *mlidd* (si), mais aussi *ka*, *day*, *ukan* (à peine que, aussitôt que) qui sont en cours de grammaticalisation :

Tac. izznza ulli ns bac ad isġ igr yađn

Il a vendu son troupeau pour acheter un autre champ

ifka as iqariđn qbl/dat ad iddu

Il lui a donné de l'argent avant qu'il parte

Tam.a(d) nn day iddu (igulu, yawd), taznt t s yur uyma.

(dès qu'il arrivera, envoie-le chez mon frère)

Tac. ad yi ka izɣ, irwl

(A peine me voit-il, qu'il prend la fuite)

Ad tn id ukan tamz, tawi tn i tarwa ns

(Lorsqu'elle les a attrapés, elle les ramène à ses petits)

ad hlli dars dduḡ, izzu d giti

(Chaque fois que je vais chez lui, il me chasse)

Tam. idda ḡr ssuq aka a(d) isḡ idj (n) iyis

Il est allé au souk pour acheter un cheval

ma is i dḡu imma snat (n) yismawn ttafa ad ac eawdx?

Est-ce que ma mere m'a donné deux noms pour que je recommence?

ḥḍa t urya ad immt

Surveille-le pour qu'il ne meure pas

mlidd ad ṛaḥx ad tmmtm s laz

Si je partais, vous mourriez de faim

Tar. iṛaḥ ḡar tndint ḥuma ad ixdm

Il alla en ville afin de travailler

ut it maḥnd ad zzayk ittagg^wad

Frappe-le pour qu'il te craigne (toujours)

Fig. uc i dd ad swx amnn ad tṭsx

Donne-moi à boire pour que je dorme

(Kossmann :337)

Les parlers de Figuig offrent d'autres unités qui ont un comportement syntaxique spécifique. En effet, Kossmann (1997) rapporte trois fonctionnels *du*, *ssu* et *aw* (pour que, de peur que). Ils se combinent uniquement avec la modalité négative *ul* (variante de *ur*; ne pas) et l'aoriste intensif. Ces parlers excluent la combinaison de « ad » avec la modalité négative. Sa variante contextuelle est donc « *ul+AI* ». C'est d'ailleurs une particularité commune aux autres parlers rifains selon laquelle « *ad+ul+A* » devient « *ul+AI* »⁽¹⁰⁾.

Comme tous les subordonnants, ils indiquent la fonction du prédicatoïde. Mais c'est là leur seule fonction puisque, pris isolément sans la modalité « ad » avec laquelle ils forment des synthèmes, ils n'indiquent pas la fonction d'un monème et encore moins celle d'un syntagme non-verbal :

**bac ufuḡ*

** pour sortie*

**afad dars/ḡars iqariḍn*

** pour il a de l'argent*

(10) Souifi, 2002 : 131.

L'emploi de ces synthèmes se limite à introduire des propositions, c'est-à-dire essentiellement des expansions primaires indirectes, dépendant ainsi du noyau verbal du syntagme prédicatif (proposition principale). Ils sont incompatibles avec un syntagme prédicatoïde non-verbal.

Cependant, avec les subordonnants *bac ad*, *afad ad*, *ħuma ad*, *tafa ad* (pour que), l'exclusion de l'indicateur de thème n'est pas totalement acquise puisque sa présence après ce subordonnant est possible.

Rif. *maħnd amġar ad issn manaya, yarzzm tibratin*

Tac. *bac/afad tigmmi ad timġur*

Pour que la maison soit spacieuse

En outre, ces subordonnants tolèrent l'insertion, dans cette même position, d'une autre proposition, elle aussi expansion prédicatoïde indirecte du noyau prédicatif, régie par *iġ*, *mc*, *mara* (si) ou *kudnna*, *iknna*, *mi* (quand)...

Tam. *ixšš ad ittffkar...ttafa, mc inna ad ixdm ca llħajt ijin am yict zi tidin xs
ikkin, ad ifkkɿ gg^widin as ijɿan zgga xs tkku* (Bentolila : 316)

Il faut qu'il réfléchisse pour que, s'il veut faire une chose semblable à l'une de celles qui lui sont arrivées, il réfléchisse à ce qui s'est passé quand elle s'est produite

Fig. *yyix da taxami inux ħuma mi dd xfwm icađ çya ad i t id tuem.*

J'ai mis ma tente ici pour que, si quelque chose (de votre nourriture) est brûlé, vous me la donniez.

Tac. *dufat ayda, afad/bac kudnna d uckan imakrn, ad gisn tzzum*

Surveillez la propriété afin que, lorsque viennent les voleurs, vous les chassiez

Quant à l'anticipation des pronoms régimes (expansions pronominales directes et indirectes) et des modalités d'orientation spatiale, tous les subordonnants vus supra attirent ces monèmes grammaticaux, du fait de la présence de la modalité *ad*, et non en raison du premier monème du syntagme fonctionnel.

Font exception le subordonnant *amn* qui attire ces éléments et transforme *ad* en *ala*, et tous les subordonnants qui ne combinent pas la modalité *ad* et la négation *ur* ou *ul/un*, y compris *ssu*, *du*, *aw*. Autrement dit ceux qui se mettent à l'inaccompli négatif après la négation :

afad ad tn id (ur) yazn

pour qu'il (ne) les envoie

ffġm urya a cun inġ

sortez de peur qu'il ne vous tue

<i>ħuma u(r)/war tn znuzin</i>	pour qu'ils ne les vendent pas
<i>ssu st un tettcit</i>	de peur qu'elle ne le frappe
<i>amn st ala qlbn</i>	pour qu'il puissent la labourer

L'insertion de l'indicateur de thème et d'une autre proposition subordonnée entre les deux monèmes indiquerait soit que ces unités ne se sont pas encore synthématisées et qu'elles sont probablement en cours de grammaticalisation, ou qu'elles ont perdu ce statut de syntème.

Si l'anticipation est systématique, les dialectes amazighes présentent des divergences quant à l'ordre des éléments anticipés. Les parlers tachelhit les placent toujours avant la modalité négative. Ils partagent cette particularité avec les parlers Figuig notamment avec les subordonnants *ssu*, *du*, *aw*. Alors que ceux de Demnat par exemple, les placent après cette modalité, tout comme le rifain occidental et la variante orientale de *ħuma(k)* :

Tac. iga as askrf afad ad as ur irwl
 (il l'a attaché afin qu'il ne s'enfuie/de peur qu'il s'enfuit)

Dem. iga as amaws afada ur as irwl (Laoust, Contes, Ntifa: 37)
 (il l'a attaché afin qu'il ne s'enfuie/de peur qu'il s'enfuit)

Tar. ħuma u(r)/war tn znuzin pour qu'ils ne les vendent pas

Fig. ħuma a t tetc pour qu'elle le mange
ħuma(k) u stt tetmitir tmza pour que l'ogresse ne la voie pas

1.1. La deuxième sous-classe :

Une deuxième sous-classe est constituée d'une grande partie de fonctionnels, monèmes et syntèmes, qui observent un fonctionnement particulier suivant leur compatibilité ou incompatibilité avec l'aoriste intensif seul, c'est-à-dire sans la modalité *ar*, *la* ou *da*.

1.2.1. Premier groupe :

Sont compatibles avec la modalité verbale *ar*, *la* ou *da* les fonctionnels suivants : *mk*, *ig*, *mra d is* (si), *llog*, *mllig* (lorsque), *allig*, *ayllig* (après que, jusqu'à ce que), *llog g* (pendant que), *mqqar* (même si, bien que), *arkig* (après que, lorsque), *s(ig)* (lorsque), *mkan* (lorsque), *kra s* (au fur et à mesure que), *kra kk* (pendant que), *yallah* (à peine que), *gar*, *gas*, *gir* (aussitôt que), *maħdd* (tant que), *adday* (quand).

Après les fonctionnels *yallah*, *kra kk* et *gir* (ou *gar*), le prédicatoïde se combine avec la modalité *ar* de l'inaccompli. Alors qu'avec les autres, elle connaît la chute de la consonne /r/, se réduisant ainsi à /a/. *mkan* s'emploie, lui, avec la modalité *da*.

Bien que ces deux fonctionnels propositionnels partagent quelques compatibilités : emploi avec les modalités du futur « rad » ou « ad », position mobile, ... *mqqar* se distingue de son équivalent *waxxa* par le fait que celui-ci se combine avec l'aoriste intensif seul, c'est-à-dire sans la modalité *ar* et qu'il s'emploie dans un syntagme prédicatif ou prédicatoïde non verbal introduit par le monème prédicateur *d*.

Tac. waxxa bdda yaqqra, ur injih

mqqar a(r) bddar yaqqra, ur injih

Bien qu'il étudie tout le temps, il n'a pas réussi

En outre, ils s'emploient aussi avec la modalité « ad » suivie de l'aoriste, et ce dans les dialectes tamazight et tarifit.

kra+kk et *kra s* sont des syntèmes d'origine verbale et nominale. Ils sont formés du déterminant indéfini *kra* (quelque chose) avec adjonction du verbe *kk* (passer) pour le premier et du fonctionnel *s* qui marque en amazighe la relation, l'instrumentalité, la concomitance, la manière, la cause⁽¹¹⁾. Au niveau axiologique, ils expriment la durée, mais le second a cette valeur spécifique de progression dans le temps et l'espace.

1.2.2. Le deuxième groupe :

Les fonctionnels propositionnels du second groupe ne se combinent pas avec la modalité verbale de l'aoriste intensif. Il s'agit de : *bhra* (à peine que), *bla* (sans que), *mra*, (si) et ses variantes, *mk*, *xm* (si), *iknna*, *kudnna*, (une fois que, lorsque), *aynnaḡ s* (pendant que), *iklli* (aussitôt que), *da ukan*, *mknna*, *iknna*, *iknna*, *aynna*, *inna* (quelle que soit, quelque ...que, si/où...que), *mklli*, *ḡiklli* (tel que, ainsi), *waxxa* (même si), *zun(d)*, *am(i)*, *axmi*, *amani*, *amnn* (comme, comme si), *kud*, *ass nna*, *luqt nna g*, *tassaet nna*, *ass g* (le jour/moment (quelconque) où), *zggā*, *zgg^{is}*, *urta*, *zgg^{is} asmi*, *sg ma*, *sg nnif ma*, *ffir ma*, *ar d* et ses variantes *ar*, *all* (jusqu'à ce que).

Il faut souligner ici que les subordonnants relevant du rifain ne sont pas sensibles à la compatibilité avec la modalité de l'inaccompli *ar*. En effet, ce dialecte semble avoir quasiment perdu cette modalité, les verbes à l'aoriste intensif s'emploient sans elle, contrairement aux autres dialectes amazighes. Il s'agit des fonctionnels suivants : *mala*, *mli* ou variantes *mara*, *mri* (si, à condition où, au cas où), *ar ami*, *al mi* (jusqu'à ce que), *zgg^{is}ami* (depuis que), *amux*, *axmi(ni)*, *am xmi*, *amnn* (comme, comme si), *min kk* (pendant que), *zggā* (après que), *ar* (jusqu'à ce que), *umi*, *xmi* (lorsque, quand), *mlmi mma* (quand, chaque fois que).

(11) Taïfi, 1993 : 226.

bhra est compatible avec la modalité de l'aoriste intensif, contrairement à *yallah* (à peine que), *gar*, *gas*, *gir* (aussitôt que), bien qu'ils peuvent commuter les uns avec les autres tout en gardant la même valeur axiologique.

Certains fonctionnels s'opposent par le second élément qui entre dans leur composition : le déictique-relatif *lli* et *nna*. Le premier exprime le défini, renvoyant à un fait ou état réellement et effectivement réalisé. Alors que le second traduit l'indéfini et indique que le procès ou l'état dont il est question est suspendu, non encore actualisé mais dont la réalisation est éventuelle.

C'est le cas de *mklli* (et ses variantes) qui contraste avec *mkna*, de *iklli* qui s'oppose à *ikna* et de *aynna* et *inna* qui forment des synthèmes avec divers monèmes grammaticaux comme *ka*, *hlli* (seulement), *s* (à, où). C'est également le même mécanisme qui préside à la formation des syntagmes *ass nna*, *luqt nna g*, *tassaet nna* (le jour/moment (quelconque) où), dont la dimension axiologique est différente de leurs corolaires *ass lli* (*g*), *luqt lli* (*g*), *tassaet lli*.

De même, le synthème fonctionnel formé sur la base de *akud* (qui a pour variante *kud*) peut se combiner avec soit *lli*, soit *nna*, pour former une opposition axiologique binaire localisant le procès dans le défini ou l'indéfini. Le fonctionnel synthématisé *kudna* forme un sous-système où il s'oppose avec *llig*, en tachelhit, tout comme *adday* et *zga* (ou(*a*))*llig*), en tamazight, et *xmi/mlmi mma* et *umi*, en tarifit.

Mise à part la latitude (combinaison ou non) envers la modalité de l'aoriste intensif, les deux groupes de fonctionnels partagent le même comportement syntaxique quant à l'exclusion de l'indicateur de thème et l'attraction des satellites.

Les monèmes *acku*, *minzi*, *maġar*, *elaxaɣr* (parce que, puisque), *imil*, *macc* (mais, cependant), *zziġ* (alors qu'en fait) ne sont pas intégrés dans cette classification du fait du fonctionnement particulier qu'ils possèdent. Ils ne constituent pas de vrais subordonnants, ayant un comportement syntaxique tout à fait différent de ceux classés ici. Ils tolèrent l'indicateur de thème et n'anticipent pas les satellites, même s'ils peuvent se combiner avec la modalité de l'inaccompli *ar* ou celle du non-réel *ad*.

Tac. ifḥ bahra acku iwin as tn id

Il est content parce qu'ils les lui ont apportés

Tar. war d yusi minzi yuġ it ueddis

Il n'est pas venu parce qu'il a mal au ventre

Les quatre premiers fonctionnels de la causalité *acku*, *minzi*, *mağar*, *elaxaɣr* (parce que, puisque) et le fonctionnel adversatif-oppositif *macc*, se différencient donc des subordinants des deux sous-classes. Ils se rangeraient dans la classe des coordonnants⁽¹²⁾.

Quand à *imil* et *zziğ*, ils sont à considérer comme des connecteurs. Ils ne satisfont pas les trois critères syntaxiques et ils ne sont pas soumis au test de la mobilité puisque leur position médiane dans l'énoncé est toujours fixe.

Le traitement accordé à ces monèmes et leur classification est problématique dans certaines études linguistiques. Si Bentolila (1981 : 334) propose une nouvelle classe appelée pseudo-subordonnants, il a cependant intégré le fonctionnel causatif *ani* (parce que) parmi les subordinants. Or, en observant les exemples donnés en illustration, on constate qu'il ne répond pas aux critères opératoires de différenciation des deux classes de subordinants.

Par ailleurs, Kossmann hésite de son côté dans la classification des fonctionnels *bac*, *ħima*, *ħuma*, *ħnda* : il les considère comme des coordonnants dans son ouvrage « Esquisse grammaticale du rifain oriental » (2000), alors qu'il les avait classés comme subordinants dans son premier ouvrage de 1997, « Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc Oriental) ».

2. Morphologie :

La plupart des fonctionnels qui constituent l'ensemble traité ici présentent des variations de forme non pertinentes. Sur le plan inter-dialectal, ces variations demeurent diatopiques, qui relèvent des divergences régionales ou dialectales. Dans la perspective de chaque dialecte pris isolément, on rencontre des variations morphologiques non pertinentes, ce sont des variations libres.

afad et *tafa* (pour que) se réalisent aussi *fad* (tachlhit), *afad a* (Demnat), et *taf*, *afa* (Ayt Ndhir). D'un point de vue diachronique, ils proviennent probablement d'une même unité linguistique.

ħma (pour que) est un monème partagé par les parlers rifains et du Moyen Atlas. Il présente des variations vocaliques et consonantiques : *ħuma*, *ħima*, *ħama*, ou encore *xama*, *xuma* (Chami : 1979). *amnn* est en usage en rifain comme dans les parlers de Figuig⁽¹³⁾ où il forme un syntème avec la modalité *ad* pour traduire la valeur de finilité ou d'intentionnalité.

(12) Il serait donc envisageable soit de remettre en question les deux critères syntaxiques d'identification, soit de recourir à d'autres relevant de la micro-syntaxe, de la macro-syntaxe.

(13) Kossmann, 1997 : 334-335

Dans cette optique, la langue amazighe actualise des énoncés où la subordination est assurée par la simple modalité *ad*. On pourrait avancer que cet emploi provient de la réduction de ces quatre derniers syntagmes suite à l'ellipse du premier composant, allant dans le sens du principe de l'économie linguistique :

Tac. idda s ssuq [afad/bac] ad izznz tifunasin

Il est allé au souk afin de vendre des vaches

Il en est de même pour *dat* (avant que) qui peut se réaliser aussi *zdat* et par assimilation progressive *zzat* ; tout comme d'ailleurs *ffir* ou sa variante *dffir*. Du point de vue de leur formation, ils proviennent de la classe des fonctionnels non propositionnels (prépositions) :

dat n twwurt = devant la porte

dffir n uxxam = derrière la maison.

La modalité du non-réel *ad* permet d'assurer le transfert de classe : le monème en question passe du statut du fonctionnel monématique (de monème à monème) à celui de fonctionnel propositionnel reliant un prédicat et un prédicatoïde.

Ce fonctionnel propositionnel s'emploie aussi avec *ma* qui s'insère entre *zzat* et la modalité *ad* pour former le subordonnant *zzat ma ad*.

bac (pour que) est commun aux trois dialectes de l'amazighe marocain. Il semblerait que c'est un emprunt à l'arabe.

urya, appartenant à l'amazighe des Ayt Sgherouchen (Bentolila : 1981), est un syntème composé de la modalité négative *ur* (ne pas) et de l'adverbe *ya* ou *yad* (déjà).

Relevant du même parler, *mlidd*, ou sa variante libre *mulidd*, est formé d'un monème interrogatif *ma* et de *ulidd* (ce n'est pas), provenant lui-même de l'amalgame *ur+lli+d*, *lli* étant la forme que prend la modalité verbale *lla* après la négation *ur*.

Quant à *ka*, *ukan* et *day* (à peine que, aussitôt que, chaque fois), ils se manifestent dans les parlers tachlhit et du Sud-Est pour le troisième. Ils sont formés de la modalité du non-réel *ad* et d'un adverbe : *ka*, *day* qui signifient « seulement » et *ukan* qui a le sens de « alors, seulement, plutôt ». Ces monèmes déterminent, dans d'autres contextes, un verbe ou un nominal :

issxsr t ka

il l'a seulement gâché

yat tmğart ka

une femme seulement (ou seulement une femme)

ukan izznz tn

et alors il les a vendus

yat tmğart ukan

une femme plutôt

<i>iffɾ tn day</i>	il les a seulement cachés
<i>yat tubbiyt day</i>	un morceau de pain seulement

Par ailleurs, cette unité composée semble ne pas avoir encore acquis son statut de syntème, puisque l'insertion entre les deux monèmes d'un autre élément grammatical est possible, par exemple la modalité d'orientation spatiale, les pronoms régimes directs et indirects, ou tout autre adverbe :

<i>ad tn id ka izɾ, ar ittzi</i>	à peine les voit-il qu'il se met à rouspéter
<i>ad d day iddu, tettɣm t</i>	aussitôt qu'il vient, vous le saisissez

L'attraction de ces monèmes s'explique par la modalité *ad* qui constitue l'un des facteurs syntaxiques qui favorisent l'anticipation des satellites et souvent des prépositions affixées de pronoms régimes, et parfois mêmes de certains adverbes. Cependant, l'insertion de tout autre monème est exclue et bloquée dans cette position et dans cet emploi propositionnel :

<i>*ad d yack ka, utn t</i>	chaque fois qu'il vient, ils le tabassent
<i>*ad iffɣ ukan, ijlu as uɣaras</i>	chaque fois qu'il sort, il perd son chemin

Les subordinants hypothétiques (si) connaissent dans la langue amazighe une grande disponibilité d'unités linguistiques se présentant sous diverses formes en variation diatopique et intradialectale. En tachelhit, le subordinant « i... » se réalise tantôt « i... », tantôt « ix » selon les parlars locaux.

Il introduit un syntagme prédicatoire verbal. Mais il peut également se combiner avec le prédicateur *d* nécessaire à la construction d'un syntagme prédicatoire non verbal.

Son corolaire *mra* se réalise soit *mta*, soit *m̄la* (ou encore *ma□la*). Il entre dans la formation de deux syntèmes propositionnels qui ont un comportement syntaxique différent puisqu'ils contraignent la nature du syntagme prédicatoire attendu en protase. Le système hypothétique en tachelhit offre des oppositions binaires selon la nature de l'énoncé régi (verbal # non-verbal) et selon son degré de neutralité ou d'emphase. Il s'agit de *mra* » vs *mra d* et de *mra d is* et *mra d is d*. Ils connaissent des variations phonétiques qui affectent la même consonne (la deuxième) : *mta (d)*, *m̄la (d)*, *mta d is (d)*, *m̄la d is (d)*.

Ils sont tous formés du monème prédicateur actualisateur *d*, qui peut se combiner avec le monème fonctionnel et pluri-axiologique *is* (fonctionnel à expansion prédicatoire primaire directe "complétive" et indirecte "subordonnée" ; interrogatif, causatif⁽¹⁴⁾). Ce dernier tolère à son tour un second prédicateur pour l'énoncé non verbal.

(14) Cf. Bentolila (1981) :

Ainsi, *mra* et *mra d is* régissent en protase, respectivement, un syntagme prédicatoire verbal. Alors que *mra d* et *mra d is d* introduisent obligatoirement un syntagme prédicatoire non verbal.

Les synthèmes formés du monème *is* sont par nécessité emphatiques et focalisateurs. Ils génèrent dans l'énoncé une idée d'insistance et de mise en valeur soit de la totalité de la protase, soit d'une partie ou d'un élément constituant ce syntagme⁽¹⁵⁾.

De même, en tamazight (parlers du Maroc Central), le subordonnant prend les formes phonétiques suivantes, sans différence de sens : *mk*, *mc*, *mx* (changement de /k/ en /c/ et en /x/), *xm* (par métathèse). Les deux dernières unités sont spécifiques aux parlers des Zemmour⁽¹⁶⁾, mais aussi Ait Ndir et Zayan. Ces derniers ainsi que les autres parlers tamazight utilisent le monème *mk* (et sa variante *mc*).

Son opposé axiologique *mr* actualise diverses formes : *mur*, *mun* (changement r > n bien connu des parlers tamazight). Comme son équivalent en tachelhit i..., il se combine avec le monème prédicatif « d » actualisateur du syntagme prédicatoire non verbal : *mk d*, *mc d*, « *mr d*.

La même articulation se retrouve en tamazight. Nous avons d'un côté *mk* qui s'oppose à *mur*, tous les deux se combinant avec le prédicateur du syntagme non verbal *d*. De l'autre, *mur* se combine avec les monèmes prédicateur et focalisateur qui, par emphase, focalise le centre de l'hypothèse sur la totalité ou sur une partie seulement de la protase : *mur idd*, *mur idd i* et *mur is*, *mur idd is* (*mun d iz d*), le synthème *idd* provenant de l'amalgame de deux monèmes *d* et *is*, suite à l'assimilation régressive : *is>iz>id+d*. signalons enfin que les formes *mr*, *mur* sont composées d'un monème de négation *ur* qui impose l'aspect prétérit négatif au verbe prédicatoire.

Pour le rifain, il dispose des fonctionnels *mara* et *mri*, qui se présentent selon les parlers dans d'autres formes non pertinentes, en variation libre : *mala* (se réduisant en *ma*) et *imri*. En rifain, le changement phonétique dit rhotacisme transforme régulièrement la consonne /l/ en /r/ ('*awal*' > '*awar*' : mot, langue ; '*lmd*' > '*rmd*' apprendre). Le rifain de Figuig utilise comme fonctionnels hypothétiques *malla* (variante de *mara*), *mta*, *mtta*, *aëla*, *aëla d* (ou leurs variantes avec un /k/ en position finale).

Le fonctionnel d'origine prépositionnelle *ar* opère un transfert de classe et de fonction, en passant du fonctionnel monématique au fonctionnel propositionnel. La jonction par subordination s'effectue ici par sa synthématisation au moyen du prédicateur « *d* ». Il se

(15) Taïfi, 1993 : 225.

(16) Taïfi, 1993: 217.

réalise alors *ar d* en tachelhit et *all* en tamazight ($ar d > al d > all$). En tarifit, il se combine obligatoirement avec la modalité *ga* ou sa variante *gad*, tandis qu'en rifain de Figuig, on utilise uniquement *al*⁽¹⁷⁾.

Conclusion

Le classement que nous avons effectué parmi ces fonctionnels propositionnels a l'avantage de regrouper ces derniers sur la base de leur combinatoire en terme du degré de compatibilité avec la modalité de l'aoriste intensif et de leur latitude vis-à-vis de la position des satellites et de l'indicateur de thème.

Cependant, nous constatons que le premier critère n'est pas opérant pour les fonctionnels du rifain qui ne dispose plus de cette modalité. De même, certains subordonnants de ce dialecte ne présentent plus la propriété d'attraction des satellites. Par ailleurs, une étude approfondie, intégrant d'autres critères et tests (syntaxiques, discursifs, pragmatiques) devrait enlever l'ambiguïté sur la nature catégorielle et le classement de certains fonctionnels (coordonnants, subordonnants ou connecteurs ?).

Cette présentation, non exhaustive, des fonctionnels propositionnels de l'amazighe montre la richesse des outils de subordination qui véhiculent des valeurs axiologiques diverses. Ce qui prouverait que la langue amazighe n'est pas une langue à dominante paratactique. Les monèmes et synthèmes fonctionnels, qui régissent des expansions prédicatoïdes indirectes, présentent des variations phonétiques et diatopiques nombreuses. Cependant, au-delà de ces divergences de surfaces, ils présentent une certaine homogénéité niveau de leur fonctionnement syntaxique et axiologique. Il demeure que d'autres aspects sont à aborder et à analyser, comme les compatibilités et restrictions aspectuelles, la contrainte de position, les déterminations et expansions, la polyfonctionnalité, l'ordre des constituants et satellites, et ce dans le but de mettre en lumière cette unité structurelle de l'amazighe.

(17) Kossmann, 1997 et 2000.

Bibliographie

Ameur, M. et A. Boumalk (Dir.) (2004), Standardisation de l'amazighe, Actes séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 7-8 octobre 2003, Publications de l'Ircam, Imprimerie El Maàrif Al Jadida, Rabat.

Aspinion, R. (1953), Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs, Rabat, Moncho.

Avanzi, M., Benzitoun, Ch., Glikman J., (2007), « Comment se comprendre sans se méprendre? L'exemple de trois termes problématiques : période, subordination inverse et parataxe », in Actes du 4ème Colloque Doctorants et Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage : Le vocabulaire scientifique et technique en Sciences du Langage, 20-21 juin, Nanterre.

BARY, Lahoucine (1983), Etude syntaxique d'un parler de la langue tamazight:le tachlhit d'Inezgane, Souss Maroc: approche fonctionnelle, Mémoire de DES, Université Med V, Rabat.

Béchade, Hervé-D (1986), Syntaxe du français moderne et contemporain, PUF, Paris.

Bentolila, F. (1981), Approche fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba, Maroc, SELAF, Paris.

Benzitoun, Christophe (2006a), Description morphosyntaxique du mot Quand en français contemporain, Thèse de Doctorat de l'Université Aix-Marseille I, Université de Provence, UFR Lettres, Arts, Communication et Sciences du langage (document électronique).

Benzitoun, Christophe (2003), « Etude syntaxique du mot quand en français contemporain : problèmes et méthode », in F. Mouret et all. (éd.), Actes de l'Atelier des Doctorants en Linguistique (ADL), Paris VII.

Biarnay, S. (1917), Etude sur le dialecte berbère du Rif, 2^{ème} édition, Paris, Leroux.

Boukhris, Fatima (1990), « Les structures interrogatives et le focus de contraste en tamazight : approche fonctionnelle », in La linguistique au Maghreb, Rabat, Okad, pp. 313-328.

Boukhris F. et al, (2008), La nouvelle grammaire de l'amazighe, IRCAM, Imprimerie EL Maàrif AL Jadida, Rabat.

Bouylmani, A. (1998), Eléments de grammaire berbère. Parler rifain des Ayt Touzine, Thèse de Doctorat d'Etat-ès Lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida, département d'anglais.

Chaker, Salem (1983), Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe, Aix-en-Provence : Université de Provence,

Chaker, Salem (1995), Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie, Editions PEETERS, Paris-Louvain.

Chaker, Salem (1996), Manuel de linguistique berbère II, syntaxe et diachronie, ENAG- Editions, Alger.

« mplexe, Prédications et circonstances concomitantes », in Cercles n° 9, pp. 121-142.

Derkaoui, Chadia (1986), Etude du verbe et de ses modalités dans le dialecte Tachlhit, parler de tizit, Maroc, Thèse de 3ième cycle, Linguistique, Université Paris V.

- Destaing, E. (1920), *Etude sur le dialecte des Aït Seghrouchen (Moyen Atlas marocain)*, Paris, Leroux.
- Galand, Lionel (1986), « Subordination résultant de la relation, à propos de la relative en berbère », in *Atti della 4a giornata di studi Camito-semitici e Indoeuropei. Estratti*, éd. UNICOPLI.
- Laoust, E. (1918), *Etude sur le parler berbère des Ntifa, grammaire, textes*, Ed. Ernest Leroux, Paris.
- Laoust, E., 1928 (1936), *Cours de berbère marocain, dialecte du Haut et de l'Anti-Atlas, 2ème édition revue et corrigé*, Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris.
- Laoust, E. (1993), *Noces berbères : Les cérémonies du mariage au Maroc*, Edisud, Paris.
- Le Bidois G. et Le Bidois, R. (1971), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Ed. Picard, Paris.
- Leeman, Danielle (2002), *La phrase complexe, les subordinations*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
- Loubignac, V. (1924), *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou, Volume 1 et 2*, E. Leroux.
- Martinet A. 1974. *Éléments de linguistique générale*. Paris: A. Colin.
- Martinet A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Mounin, G. (1972), « le problème des critères d'analyse dans la description fonctionnelle : la coordination », in *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*, J. Martinet, dir., PUF, Paris, p. 199-210.
- Mounin, G. (1974), *Dictionnaire de linguistique*, PUF, Paris.
- Piot Mireille (1988), « Coordination-subordination : Une définition générale », In: *Langue française*. N°77, pp. 5-18.
- Sadiqi, F. (2004), *Grammaire du berbère, Afrique Orient*, Casablanca.
- Sandfeld, K. (1965), *Syntaxe du français contemporain, t. I : L'infinifitif; t. II : Les propositions subordonnées*, Droz, Genève.
- Souifi, Hamid (2003), *Les unités significatives de la phrase verbale simple d'un parler berbère de Villa San Jurjo/Alhucemas "Ajdir" (Rif/Maroc Nord)*, Thèse de Doctorat en sciences du langage, Université Toulouse-Le-Mirail, ARNT Diffusion, Lille.
- Taïfi, Miloud (1993) « L'expression de l'hypothèse en berbère », *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Geuthner, Paris, p. 215-28.
- Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette supérieur, Paris.